

CONSIGNES D'ÉDITION POUR LA RÉDACTION D'UN ARTICLE DANS LA REVUE URBIA.

1. REMARQUES GÉNÉRALES

Exclusivité :

L'auteur s'engage à ne pas soumettre son article à une autre revue dans un délai de trois mois, délai qui correspond au temps nécessaire pour l'expertise scientifique. Il s'engage par ailleurs à citer ses sources et à les reproduire fidèlement.

Longueur de l'article :

30 000 signes, espaces et bibliographie compris (utiliser le menu outil statistique dans Word p.e.)

Tableaux et figures :

Quatre ou cinq tableaux/cartes/images/figures/graphiques au maximum.

En noir et blanc.

Annexes, notes de bas de page :

Pas d'annexes (inclure les figures et tableau dans le corps du texte).

Les notes de bas de page apparaissent au fur et à mesure (non pas à la fin de l'article).

2. PAGE DE GARDE (mentions apparaissant sur la page, de haut en bas)

Titre (Times new roman, 14, majuscules, gras)

Titre représentatif du contenu réel et bref

Auteur(s) (Times new roman, 10, gras)

Prénom Nom, Fonction exercée. (times new roman, 10)

Affiliation institutionnelle (times new roman, 10)

Nom de l'institut ou du service

L'organisme d'appartenance (Université de..., Ministère de..., Agence)

L'unité de recherche (si existante).

Courriel

RÉSUMÉ /ABSTRACT (times new roman, 11, majuscules, gras)

Un résumé d'une centaine de mots en français et en anglais (Times new roman, 10)

MOTS-CLÉS/KEYWORDS (times new roman, 11, majuscules, gras)

Mots-clés : 5 environ, du général au particulier en français et en anglais (Times new roman, 10)

3. NORMES D'ÉDITION

3.1. Police

A) Titres

Trois niveaux de titres au maximum (sans compter le titre de l'article), **non** numérotés, pas d'interligne.

Exemples :

- INTRODUCTION

(TITRE DE PREMIER NIVEAU : TIMES NEW ROMAN 11, GRAS)

MORPHOLOGIE DES GATED COMMUNITIES

(TITRE DE 2^{ÈME} NIVEAU, TIMES NEW ROMAN, 10, GRAS)

ANALYSE COMPARATIVE DE ...

(TITRE DE 3^{ÈME} NIVEAU, TIMES NEW ROMAN 10)

B) Corps de texte :

Times New Roman, taille 10, justifié, pas d'interligne entre les paragraphes.

3.2. Abréviations/sigles

Écrire une fois le sigle en entier, suivi de l'abréviation entre parenthèses, puis réutiliser uniquement l'abréviation dans le texte :

Exemple : Il a été décidé au Service de l'Aménagement du Territoire (SAT) que (...). Le SAT a par ailleurs (...).

3.3. Tableaux, figures et graphiques

- Les tableaux et figures sont numérotés (en chiffres arabes) même si l'article n'en comporte qu'un seul. Ils doivent être titrés. Toutes les illustrations (sauf les tableaux) sont indexées comme des figures et numérotées dans l'ordre de leur apparition.
- Dans le texte, les renvois se font en toutes lettres : "figure" et "tableau" et commencent par une minuscule.
exemple : Les moyennes varient considérablement selon les groupes considérés (figure 4) **et non pas** : (cf. fig. 4) ou (cf. Figure 4).
- Les sources des informations qu'ils contiennent doivent être bien identifiées :
exemple : Figure 5 : La restructuration du modèle de la ville de la dépendance automobile (source : United Nations, 1996 in Pacione (2009, p. 617).

3.4. Écriture des nombres

- De **zéro à neuf, écrire les nombres en toutes lettres**, excepté pour les pourcentages ; à partir de 10, écrire en chiffres. Mais ils sont tous exprimés en chiffres lorsqu'ils sont regroupés pour comparaison avec des nombres au delà de neuf. **Tout nombre en début de titre ou de phrase est exprimé en mots.**
- Pour les dates, écrire en chiffres ; écrire les décennies en entier.
exemple : Dans les années 1990,...

4. RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE (normes APA)

4.1. Citations dans le texte

Toujours citer dans la langue originelle de l'auteur avec fidélité, sans modifier la ponctuation, et en italique.

- *Citations courtes* : à insérer entre guillemets.

- *Citations longues* : à détacher du texte, en l'insérant avec un retrait par rapport au corps du paragraphe.

- *Citations partielles* : signaler l'omission entre crochet : [...] ; placer les mots ajoutés pour le contexte narratif également entre crochets.

Les citations doivent être systématiquement suivies de la source (qui renvoie à la liste bibliographique) et la page selon le modèle suivant : (Auteur, date, p. x).

Dans le corps du texte, s'il y a deux auteurs, citer dès la première occurrence le nom du premier auteur suivi du nom du deuxième auteur, puis la date

exemple : (Auteur, Auteur, date)

S'il y a plus de trois auteurs, citer dès la première occurrence le nom du premier auteur suivi de « et al. » :

exemple : (Brun et al., 1994, p.16) fait référence dans la bibliographie à : Brun, J., Conne, F., Cordey, A., Portugais, J. (1994). Erreurs systématiques et schèmes-algorithmes. In Artigue, M., Gras, C. (éds.), *Vingt ans de didactique des mathématiques en France: hommage à Guy Brousseau et Gérard Vergnaud* (p. 203-209). Grenoble: La Pensée Sauvage.

4.2. Liste de références bibliographiques

4.2.1. PRINCIPES DE BASE

- Tous les types de références (ouvrage, article, presse, colloque, etc.) sont présentés dans une seule et même liste de référence bibliographique, sauf pour : les sources cartographiques, les photographies aériennes, les actes législatifs et règlements et la sitographie. Ces catégories peuvent faire l'objet de listes séparées, présentées à la suite de la liste bibliographique principale.
- Classer les références bibliographiques par ordre alphabétique du nom de famille et dans l'ordre croissant de la date de publication.
Pour les auteurs ayant écrit plusieurs parutions à la même date, classer par ordre alphabétique du titre, avec une lettre minuscule accolée à l'année :
exemple : Lavadinho S. et Lense B., (2010a). *Importons la notion de centralité en périphérie : pour une soutenable émergence de la qualité urbaine dans la Zwischenstadt*. *Urbia*, 11, 113-146.
Lavadinho S., Lense B., (2010b). *Manifeste pour une centralité suburbaine*. *Technicités*, 194, 23-25.
- Pour les noms à particules, c'est la première lettre du préfixe qui détermine l'insertion.
- Si l'auteur du document n'est pas identifiable, débiter la référence par le titre, dont la première lettre déterminera l'insertion.
- Pour les ouvrages collectifs coordonnés ou dirigés par une ou plusieurs personnes, inscrire (éds.) ou (dirs.) après leurs noms : Exemple : Da Cunha, A. & Matthey, L. (éds.). (2007). *La ville et l'urbain : des savoirs émergents*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Jusqu'à sept auteurs, citer les noms de tous les auteurs (placer « et » avant le nom du dernier auteur) ; au delà, citer les noms des sept premiers et inscrire à la suite « et al. ».

Exception : pour les maisons d'édition

Pour les ouvrages publiés par plusieurs maisons d'édition, séparer les lieux et les noms des maisons par une barre oblique.

Pour les parutions publiées aux États Unis, indiquer le nom de la ville et le nom de l'Etat abrégé (excepté pour Chicago, Los Angeles, New York, Philadelphia et San Francisco).

Nb. La mention de la collection n'est pas nécessaire, sauf s'il s'agit d'une publication en série.

4.2.2. FORMES GÉNÉRALES

• Ouvrage

Auteur, A. (année). Titre du livre. Lieu : Maison d'édition.

Exemple : Augé, M. (1992). *Non-lieux. Introduction à une Anthropologie de La surmodernité*. Paris : Seuil.

Nb. Pour les ouvrages en cours d'édition, inscrire à la place de la date (*sous presse*), et pour ceux non datés inscrire après le nom de l'auteur (*s.d.*).

• Chapitre dans un livre collectif

Auteur, A. (année). Titre du chapitre. In A. Auteur-éditeur & B. Auteur-éditeur (éd.), Titre du livre collectif (pp. xx-xx). Lieu : Maison d'édition.

Exemple : Kaufmann, V. (2009). *La théorie urbaine en devenir*. In J.-M. Stébé et H. Marchal (éds.), *Traité sur la Ville, Chapitre XII : Théories* (p. 640-665). Paris : PUF.

• Article d'un périodique

Auteur, A. (année). Titre de l'article. Titre du périodique, Volume. (numéro), page début-page fin.

Exemple : Genestier, P. (2010). *La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ?* *Espaces et sociétés*, 1(140-141), 21-35.

Nb :

> Sans mention du volume, indiquer le numéro du périodique sans italique et sans parenthèse.

> Les informations importantes pour l'identification des sources sont insérées entre parenthèses juste après le titre de l'ouvrage : (*Rapport final FNRS N° 30-4587*) (*5° éd. rev. et aug.*)...

> Les informations liées au format et importantes pour l'accès aux sources sont insérées entre crochets juste après le titre de l'ouvrage ou de l'article, et après d'éventuelles informations entre parenthèses : [*en ligne*] [*Numéro spécial*] [*Monographie*] [*Page Web*] [*CD-ROM*] [*Film*] [*Brochure*]...

• Article de presse

Auteur, P. (année, jour mois). Titre de l'article. Titre du journal, p xx.

Exemple : Bridel, P. (1999, 27 janvier). *Le Vatican invite les exorcistes à s'adresser à des psychiatres*. *Le Temps*, p. 35.

• Thèse

Auteur, P. (date). Titre complet de la thèse. Thèse de doctorat. Université, Institut, Ville, Pays.

Exemple : Rosat, M.- C. (1995). *Un texte explicatif documentaire: une expérience d'enseignement à des élèves de 6° année scolaire*. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation non publiée, Université de Genève, Suisse.

Nb. Ne pas préciser le nom de la ville si elle est déjà nommée dans le nom de l'Université.

• Actes de colloque

Auteur, P. (date). Titre de la communication. In E. Editeur (éd.), Titre/nom du colloque/de la publication, dates (pp. xx-xx). Ville : Éditeur.

Exemple : Monballin, M. (1998). *De la paraphrase au commentaire littéraire à l'université*. In Dolz, J.- & J., Meyer, C. (éds.),

Activités métalangagières et enseignement du français: Actes des journées d'étude en didactique du français (Cartigny, 28 février-1^{er} mars 1997) (pp. 237- 254). Bern : Lang.